



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 https://liguehdfft.fr

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

TARIFS DES MUTATIONS 2019/2020

Séries	Classements	DAMES	MESSIEURS
Nationales : mutations sont gérées par la FFFT, le paiement se fait directement à la Fédération	n° 1 à 10	1 850,00 €	3 300,00 €
	n° 11 à 25	1 250,00 €	2 400,00 €
	n° 26 à 50	1 100,00 €	1 600,00 €
	n° 51 à 100	950,00 €	1 350,00 €
	n° 101 à 300	500,00 €	950,00 €
	n° 301 à 1000		500,00 €

Séries	Classements	DAMES	MESSIEURS
Régionales et Départementales : mutations gérées par la Ligue Hauts-de-France paiement auprès du siège de la Ligue Hauts-de-France	Classés 19 et +		365,00 €
	Classés 17 et 18		340,00 €
	Classés 15 et 16	175,00 €	175,00 €
	Classés 13 et 14	160,00 €	160,00 €
	Classés 10 à 12	115,00 €	115,00 €
	Classés 9 et moins	105,00 €	105,00 €

Toutes les demandes de mutations doivent être réalisées via l'application « SPID MON CLUB ».

S'il s'agit d'une mutation d'une joueuse ou d'un joueur numéroté(e), la mutation est gérée par la Fédération Française de Tennis de Table et le paiement doit être effectué auprès de cette instance.

Toutes les autres demandes de mutation sont gérées par la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table et le paiement doit être effectué auprès du secrétariat de la Ligue à CAMBRAI. Ne pas oublier l'avis de virement spécifique.



MINISTÈRE
DES SPORTS

